

## Rapport annuel 2024

### Antécédents

Suite au succès de la [votation populaire](#) sur l'arrêté fédéral vélo en 2018, l'alliance suisse pour le vélo Cycla a été fondée le 9.9.2020 à Berne. Cycla fonctionne comme une alliance informelle sans statut d'association ; une charte sert d'acte fondateur. Les principales organisations responsables sont 2roues Suisse, PRO VELO Suisse, Swiss Cycling, le Touring Club Suisse, Velosuisse et l'Association Transports et Environnement.

### Membres et organes au 31.12.2024

Cycla comptait 46 membres (47 l'année précédente). Il s'agit d'organisations et d'entreprises du secteur des transports, du tourisme, de la planification, de la santé et de l'éducation. Trente-cinq autres organisations ont le statut d'observateur.

Le comité directeur était composé de 48 personnes<sup>1</sup>, dont des représentants de tous les grands partis.

**La présidence** était composée comme suit :

Présidente : Marianne Maret, conseillère aux États  
Vice-présidence : Delphine Klopfenstein, PRO VELO Suisse  
David Raedler, Association Transport et Environnement  
Peter Goetschi, Touring Club Suisse  
Patrick Hunger, Swiss Cycling  
Martin Platter, Velosuisse  
Harry Ramsauer, 2roues Suisse

Les personnes suivantes ont participé au **comité opérationnel** :

Présidente : Marianne Maret, conseillère aux États  
Les membres : Paloma Kilchenmann, Swiss Cycling  
Christoph Merkli, PRO VELO Suisse (secrétaire)  
Gérard Métrailler, Touring Club Suisse  
Martin Platter, Velosuisse  
Daniel Schärer, 2roues Suisse  
Edward Weber, Association Transport et Environnement

### Politique du vélo

- **Loi sur les voies cyclables (LVC)**

Depuis l'entrée en vigueur de la LVC le 1.1.2023, la Confédération et les cantons sont occupés à la mettre en œuvre. Marianne Maret a demandé au Conseil fédéral, par le biais d'une [interpellation](#), comment la mise en œuvre de la LVC est contrôlée. Le Conseil fédéral veut contrôler l'application de la LVC à l'aide de deux instruments en particulier : d'une part, par une enquête régulière auprès des cantons et, d'autre part, par la saisie des pistes cyclables planifiées et réalisées sur le géoportail de la Confédération. Le Conseil fédéral considère en outre que les rencontres régulières

---

<sup>1</sup> La liste complète des membres et des membres du comité se trouve sur [www.cycla.ch](http://www.cycla.ch)

des services cantonaux et communaux chargés du vélo, qui permettront un échange technique sur la loi sur les voies cyclables, font partie du suivi. Il mentionne en outre les aides pratiques et d'exécution mises à disposition par la Confédération, qui peuvent être consultées sur le [site de l'OFROU](#).

Suite au succès du référendum contre l'extension du réseau autoroutier en novembre 2024, le conseiller national Hasan Candan (PS, LU) a souhaité que "le Conseil fédéral valorise mieux et plus rapidement le potentiel de la mobilité cycliste". Il a [demandé au Conseil fédéral](#) quand il comptait examiner une planification nationale des pistes cyclables et réduire ainsi les embouteillages sur les autoroutes. Dans sa réponse, le Conseil fédéral a fait référence à la compétence des cantons en matière de planification et de construction d'infrastructures cyclables. La Confédération soutient les cantons en leur fournissant des bases techniques telles que des aides à l'exécution et des manuels. De plus, elle cofinance les infrastructures cyclables des cantons, des villes et des communes par le biais des projets d'agglomération.

- **Financement des infrastructures cyclables**

En septembre, le Conseil fédéral a publié le [rapport](#) en réponse au [postulat](#) du conseiller aux Etats Matthias Michel (PLR, ZG) sur le financement des interfaces multimodales et des infrastructures cyclables en dehors des agglomérations. La Confédération y esquisse trois scénarios pour que les cantons et les communes reçoivent plus d'argent pour les infrastructures cyclables en dehors des agglomérations :

- Exploitation du cadre juridique actuel
- Adaptations au niveau des ordonnances et des lois
- Modifications de la Constitution

La Confédération considère que le déficit de financement en dehors des agglomérations est relativement faible et propose donc le scénario 1. Les scénarios 2 et 3 sont également coûteux et irréalistes.

Le rapport sur le [postulat](#) de la conseillère aux Etats et présidente de Cycla Marianne Maret (Le Centre, VS), transmis en septembre par le Conseil des Etats, n'a pas encore été publié.

Le conseiller national et membre du [comité de Cycla](#) Philipp Kutter (Le centre ; ZH) voulait charger le Conseil fédéral par une [motion](#) de présenter au Parlement un projet d'adaptation de la législation ferroviaire qui garantisse une offre adéquate de stationnement pour vélos dans les gares, règle la coresponsabilité des entreprises ferroviaires pour la construction et l'exploitation de telles installations et garantisse le cofinancement par le biais du fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF). Le Conseil fédéral a rejeté la demande ; la motion a été classée le 20.12.2024, car elle n'a pas été traitée par le Conseil national dans les deux ans. Cycla s'était engagée au Conseil national pour son acceptation.

- **Surfaces de circulation pour la mobilité douce**

Sur la base du [rapport relatif au postulat](#) "Aires de circulation pour la mobilité douce",

le Conseil fédéral a adopté en décembre une révision de plusieurs ordonnances dans le domaine des transports. Le transport de personnes et de marchandises à vélo (électrique) sera ainsi facilité à partir du 1er juillet 2025. Cycla s'est prononcé positivement à ce sujet dans le cadre de la procédure de consultation.

## **Assemblée générale**

Cette année, l'assemblée générale de Cycla a eu lieu le 12 septembre dans le cadre du [Veloforum Bern/Oberried](#). Il était évident de fusionner les deux manifestations en mettant l'accent sur la politique et l'économie du trafic cycliste. La conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider s'est engagée à atteindre l'objectif de doublement du trafic cycliste que la Confédération souhaite atteindre d'ici 2035. "Le vélo va résoudre de nombreux problèmes actuels - et en plus, il est amusant !", a-t-elle déclaré dans son discours de bienvenue. De nombreux exposés et discussions sur les aspects les plus divers du vélo ont montré au cours de la manifestation où et comment le vélo peut être encouragé.

[Lien](#) vers la rétrospective filmée (en allemand)

[Lien](#) vers l'album de photos

## **Comité directeur et comité opérationnel**

Le comité directeur s'est réuni le 17 avril à l'hôtel Bern. Le directeur de l'OFROU, Jürg Röthlisberger, a informé les personnes présentes de la mise en œuvre de la loi sur les voies cyclables, de la feuille de route pour le vélo ainsi que du financement des infrastructures cyclables. Une autre réunion a eu lieu le 21 août par vidéoconférence. Le comité opérationnel a également eu recours à la forme virtuelle pour ses réunions, à deux exceptions près. Il s'est réuni six fois au total.

## **Communication**

En 2024, Cycla a envoyé quatre newsletters aux organisations membres ainsi qu'aux membres des comités. Des news sur les thèmes actuels ont été régulièrement mises en ligne sur le site web.

## **Comptes annuels 2024**

Les comptes annuels de Cycla ont été clôturés avec un excédent d'environ CHF 10'200.

## **Remerciement**

La présidente et le secrétaire remercient ici toutes les organisations membres et les entreprises pour leur soutien et leur confiance, ainsi que les partenaires pour leur bonne collaboration.

Berne, le 31 mars 2025

Marianne Maret  
Présidente

Christoph Merkli  
Secrétaire